

Ligue de jour – Lundi (Hiver 2025)

Cette ligue est ouverte à tous les joueurs, quel que soit leur niveau, et sans distinction de genre (double femmes, double hommes, double mixte). Il est de votre responsabilité de trouver un partenaire. Une seule inscription par équipe est requise, avec désignation d'un responsable d'équipe et d'un partenaire.

Pour toute question : ligues@pickleball3r.com

Informations générales

- **Lieu** : Bâtisse industrielle de Trois-Rivières
 - Adresse : 1750 Av. Gilles-Villeneuve, Trois-Rivières, QC G9A 5K8
 - **Horaire** : 8h00 à 18h00
 - **Nombre de terrains** : 5
 - **Dates des semaines d'activité** :
 - 6 et 20 janvier
 - 17 février
 - 3 et 24 mars
 - 21 avril
 - **Durée** : 6 semaines
 - **Nombre d'équipes** : 65 équipes (130 joueurs)
-

Horaire des matchs

- **8h00 à 9h55** : Groupes EQ9 et EQ10
- **10h00 à 11h55** : Groupes EQ7 et EQ8
- **12h00 à 13h55** : Groupes EQ5 et EQ6
- **14h00 à 15h55** : Groupes EQ3 et EQ4
- **16h00 à 17h55** : Groupes EQ1 et EQ2

Nomenclature des groupes : EQ1 à EQ10 (niveau de jeu progressif de 1 à 10).

Inscriptions

Document préparé par :

Marc Dionne et Anne Boucher

Responsables des ligues de jour de l'Association Pickleball 3R

- **Limitées à 65 équipes régulières.**
 - L'ordre d'inscription sera déterminé par l'horodatage des formulaires soumis.
-

Coût

- Contribution de **50 \$ par équipe** pour couvrir une partie des frais (location des gymnases, achat des balles, impression des feuilles de pointage, etc.).
-

Règlements et déroulement

Balles

- La balle officielle est la **Franklin X-40**.
- Chaque équipe recevra **2 balles neuves** en début de saison.
- Chaque joueur doit apporter une balle en bon état à chaque journée de ligue.

Niveau de jeu

- Les niveaux sont assignés en fonction des cotes des saisons précédentes.
- Les cotes des nouvelles équipes seront évaluées via un sondage.
- Reclassement possible après les premières semaines, selon les performances.
- Les joueurs peuvent demander à jouer dans une classe inférieure, avec ajustement d'horaire si nécessaire.

Enregistrement

- Les équipes doivent s'enregistrer **15 minutes avant le début des parties**.
- Échauffement permis uniquement en dehors des terrains.

Déroulement des parties

- Chaque groupe dispose de **1h55**.
 - Objectif : un minimum de **8 parties par séance**.
 - Chaque partie se joue jusqu'à **11 points maximum**, sans obligation d'écart de 2 points.
 - **Durée maximale** : 14 minutes par partie.
-

Document préparé par :

Marc Dionne et Anne Boucher

Responsables des ligues de jour de l'Association Pickleball 3R

Absences

- En cas d'absence d'un joueur, le coéquipier doit trouver un remplaçant, idéalement de calibre équivalent.
- Si aucun remplaçant n'est trouvé, il faut avertir les administrateurs, et l'équipe sera considérée comme absente.

Port de lunettes de protection

- **Obligatoire** selon la résolution **CA19-08-05-P002** : "Le port de protection visuelle est obligatoire pour toutes les activités organisées sous la responsabilité de l'Association Pickleball 3R."
-

Résultats et classements

- Les résultats seront compilés et seront utilisés pour établir les groupes de la semaine suivante.
-

Conditions d'admission

- La participation est réservée aux **membres en règle** de l'Association Pickleball 3R.
- Pour s'inscrire ou renouveler son adhésion : <https://pickleball3r.com/adhesion-et-renouvellement/>

Document préparé par :

Marc Dionne et Anne Boucher

Responsables des ligues de jour de l'Association Pickleball 3R